

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 18 MARS 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance :

Présents (7) : M. ALBERELLI, Mme ARCAINA Katia, M. BRET Daniel, Mme CHOLAT Christine, M. GIRAUD Marc, Mme Françoise GROSS, M Jean-Jacques SIBILLE
Formant la majorité des membres en exercice.

Absentes : Mme SCARCELLA Marianne (pouvoir Marc GIRAUD), Mme MICAND Frédérique

A été désigné comme secrétaire de séance : Françoise Gross

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte rendu du 22 janvier 2024
- 2) Attribution marché de travaux assainissement
- 3) Emprunt bancaire – STEP
- 4) PNRV – Convention d’occupation d’un terrain
- 5) Affectation de résultats - budget CCAS, Eau et Assainissement, Communal
- 6) Approbation comptes administratifs 2023 – budget CCAS, Eau et Assainissement, Communal
- 7) Approbation compte de gestion 2023 - budget CCAS, Eau et Assainissement, Communal
- 8) Vote du BP 2024 – budget CCAS, Eau et Assainissement, Communal

Informations - questions diverses :

- 1) Comptes-rendus divers : Conseil communautaire, commissions....

1- Approbation du compte rendu du 22 janvier 2024

NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR VOTANT	POUR	CONTRE	ABST.
ALBERELLI	Bernard			1		
ARCAINA	Katia			1		
BRET	Daniel			1		
CHOLAT	Christine			1		
GIRAUD	Marc			2		
GROSS	Françoise			1		
MICAND	Frédérique	ABS				
SCARCELLA	Marianne	Pouvoir Marc Giraud				
SIBILLE	J-Jacques			1		
TOTAL				8		

2- Attribution marché de travaux assainissement

Vu le code de la commande publique

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 18 mars 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide

- d'attribuer le marché relatif à la construction d'une STEP et de son réseau de transit du village sur la commune de Saint Martin de Clelles, groupement TRIEVES TRAVAUX, PELISSARD, ISTEPP, pour un montant de 369 629,50 € HT soit 443 555,40€ TTC
- d'autoriser Madame le maire à signer le marché public et tout document se référant à ce dossier.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR VOTANT	POUR	CONTRE	ABST.
ALBERELLI	Bernard			1		
ARCAINA	Katia			1		
BRET	Daniel			1		
CHOLAT	Christine			1		
GIRAUD	Marc			2		
GROSS	Françoise			1		
MICAND	Frédérique	ABS				
SCARCELLA	Marianne	Pouvoir Marc Giraud				
SIBILLE	J-Jacques			1		
TOTAL				8		

3- Emprunt bancaire – STEP

Madame le Maire rappelle que le plan de financement pour les travaux d'assainissement collectif doit être inscrit au budget de l'eau et de l'assainissement 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, :

DECIDE de demander au Crédit Mutuel un prêt selon les caractéristiques suivantes.

Montant total du prêt à long terme : 70 000 euros

- Taux fixe (% l'an base 365 jours) : 4.50%
- Durée : 20 ans
- Echéance trimestrielle de 1331€
- Frais de dossier : 250€
- Mise a disposition des fonds le jour de la demande par virement
- Remboursement par prélèvement SEPA auprès du SGC de la Mure
- Remboursement anticipé possible sans préavis et à tout moment (indemnité de 5% du montant du capital remboursé par anticipation)

Montant total du prêt à court terme : 333 000 euros

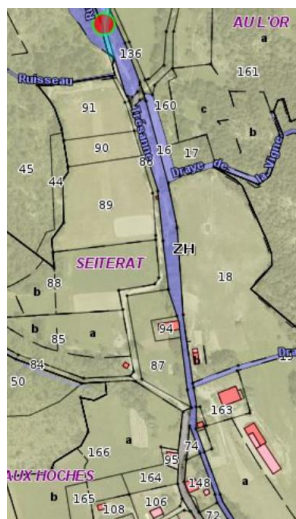
- Taux fixe (% l'an base 365 jours) : 4.05%
- Durée : 24 mois
- Echéance trimestrielle
- Frais de dossier : 750€
- Mise a disposition des fonds le jour de la demande par virement
- Remboursement par prélèvement SEPA auprès du SGC de la Mure
- Remboursement anticipé gratuit

NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR VOTANT	POUR	CONTRE	ABST.
ALBERELLI	Bernard			1		
ARCAINA	Katia			1		
BRET	Daniel			1		
CHOLAT	Christine			1		
GIRAUD	Marc			2		
GROSS	Françoise			1		
MICAND	Frédérique	ABS				
SCARCELLA	Marianne	Pouvoir Marc Giraud				
SIBILLE	J-Jacques			1		
TOTAL				8		

4- PNRV – Convention d'occupation d'un terrain

Afin de répondre à la fréquentation parfois importante mais aussi aux changements de pratiques des visiteurs, le Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV) met en œuvre un programme d'installation de mobiliers « porte d'entrée » aux départs des principaux sites du territoire pour améliorer et harmoniser l'accueil et l'information des publics.

Il a été convenu que le mobilier d'accueil serait implanté à Trézanne sur la parcelle communale ZH146.



La convention est conclue pour une durée de 10 ans. La commune s'engage à ne pas réclamer de loyer auprès du PNRV.

En outre, il est précisé que les mobiliers garnissant le terrain restent propriété du PNRV. Les éventuelles réparations sont à la charge du PNRV.

Le conseil municipal décide d'autoriser Madame le Maire à :

- signer la convention d'occupation d'un terrain
- signer tout document se référant à ce dossier.



NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR VOTANT	POUR	CONTRE	ABST.
ALBERELLI	Bernard			1		
ARCAINA	Katia			1		
BRET	Daniel			1		
CHOLAT	Christine			1		
GIRAUD	Marc			2		
GROSS	Françoise			1		
MICAND	Frédérique	ABS				
SCARCELLA	Marianne	Pouvoir Marc Giraud				
SIBILLE	J-Jacques			1		
TOTAL				8		

5- Affectation de résultats - budget CCAS, Eau et Assainissement, Communal

→ **BUDGET CCAS**

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Madame le Maire
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 - Budget CCAS

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants

	RESULTAT DE CLOTURE 2022	MONTANT AFFECTE A LA SECTION INVESTISSEMENT	RESULTAT EXERCICE 2023	RESTES A REALISER	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVESTISSEMENT	0,00		0,00	RAR DEPENSES	0,00	0,00
				0,00		
				RAR RECETTES		
	0,00					
FONCTIONNEMENT	2 991,50		-1 411,00			1 580,50

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat

(le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit))

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULE AU 31/12/2023	
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserve (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne R002)	1 580,50
Total affecté au c/1068	0,00

Pour mémoire, éléments devant figurer au BP 2024

Résultat d'investissement reporté au BP 2024, ligne R001	0,00
Résultat de fonctionnement reporté au BP 2024, ligne R002	1 580,50
Restes à réaliser en dépenses	0,00
Restes à réaliser en recettes	0,00
Recette au c/1068	0,00

→ **BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

**Le conseil municipal réuni sous la présidence de Madame le Maire
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023**

**Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 - EAU et ASSAINISSEMENT
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants**

	RESULTAT DE CLOTURE 2022	MONTANT AFFECTE A LA SECTION INVESTISSEMENT	RESULTAT EXERCICE 2023	RESTES A REALISER	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVESTISSEMENT	41 098,06		-14 838,22	RAR DEPENSES	0,00	26 259,84
				0,00		
				RAR RECETTES		
			0,00			
FONCTIONNEMENT	-18 494,80	0,00	28 206,39			9 711,59

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat

(Le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit))

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULE AU 31/12/2023	9 711,59
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0,00
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserve (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne R002)	9 711,59
Total affecté au c/1068	0,00

Pour mémoire, éléments devant figurer au BP 2024

Résultat d'investissement reporté au BP 2024, ligne R001	26 259,84
Résultat de fonctionnement reporté au BP 2024, ligne R002	9 711,59
Restes à réaliser en dépenses	0,00
Restes à réaliser en recettes	0,00
Recette au c/1068	0,00

→ BUDGET COMMUNE

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Madame le Maire
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 - COMMUNE
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants

	RESULTAT DE CLOTURE 2022	MONTANT AFFECTE A LA SECTION INVESTISSEMENT	RESULTAT EXERCICE 2023	RESTES A REALISER	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVESTISSEMENT	160 704,41		-63 943,19	RAR DEPENSES	0,00	96 761,22
				0,00		
				RAR RECETTES		
				0,00		
FONCTIONNEMENT	193 536,32	0,00	-23 088,60			170 447,72

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat
(le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit))

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULE AU 31/12/2023	170 447,72
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0,00
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserve (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne R002)	170 447,72
Total affecté au c/1068	0,00

Pour mémoire, éléments devant figurer au BP 2024

Résultat d'investissement reporté au BP 2024, ligne R001	96 761,22
Résultat de fonctionnement reporté au BP 2024, ligne R002	170 447,72
Restes à réaliser en dépenses	0,00
Restes à réaliser en recettes	0,00
Recette au c/1068	0,00



NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR VOTANT	POUR	CONTRE	ABST.
ALBERELLI	Bernard			1		
ARCAINA	Katia			1		
BRET	Daniel			1		
CHOLAT	Christine			1		
GIRAUD	Marc			2		
GROSS	Françoise			1		
MICAND	Frédérique	ABS				
SCARCELLA	Marianne	Pouvoir Marc Giraud				
SIBILLE	J-Jacques			1		
TOTAL				8		

6- Approbation comptes administratifs 2023 – budget CCAS, Eau et Assainissement, Communal

→ **BUDGET CCAS**

Le Conseil municipal réuni, après avoir comparé les écritures avec le compte administratif M57 dressé par Madame Le Maire :

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

	Fonctionnement
Report Résultat 2022	2 991,50
Recettes 2023	0,00
Dépenses 2023	1 411,00
Résultat 2023	-1 411,00
Résultat à reporter en 2024	1 580,50

Madame le Maire précise que le résultat 2023 négatif est strictement conjoncturel. Il est lié au fait que l'ensemble des recettes prévues au budget primitif n'ont pu être exécutées en 2023. Il convient de noter que le résultat à reporter reste largement excédentaire.

(Sortie de Madame le Maire avant le vote du compte administratif)

Approuve le compte administratif dressé, pour l'exercice 2023



→ **BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

Le Conseil municipal réuni, après avoir comparé les écritures avec le compte administratif M49 dressé par Madame Le Maire :

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

	Fonctionnement	Investissement
Report Résultat 2022	-18 494,80	41 098,06
Recettes 2023	98 334,80	51 201,05
Dépenses 2023	70 128,41	66 039,27
Résultat 2023	28 206,39	-14 838,22
Résultat à reporter en 2024	9 711,59	26 259,84

Madame le Maire précise que le résultat 2023 négatif en investissement est strictement conjoncturel. Il est lié à la régularisation des amortissements des années antérieures.

(Sortie de Madame le Maire avant le vote du compte administratif)

Approuve le compte administratif dressé, pour l'exercice 2023

→ **BUDGET COMMUNE**

Madame le Maire précise que le résultat 2023 négatif en fonctionnement est conjoncturel.

En effet, la régularisation des années antérieures sur le budget de l'eau a nécessité le versement d'une subvention de fonctionnement de 26 689€.

Le résultat négatif en investissement s'explique par la réalisation d'investissement (achat du tracteur, barrière piscine, renouvellement éclairage public) et du fait des décalages dans le versement des subventions attendues, en particulier pour les ENS.

Les résultats à reporter reste largement excédentaires.

Le Conseil municipal réuni, après avoir comparé les écritures avec le compte administratif M57 dressé par Madame Le Maire :

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

	Fonctionnement	Investissement
Report Résultat 2022	193 536,32	160 704,41
Recettes 2023	222 507,55	22 016,40
Dépenses 2023	245 596,15	85 959,59
Résultat 2023	-23 088,60	-63 943,19
Résultat à reporter en 2024	170 447,72	96 761,22

(Sortie de Madame le Maire avant le vote du compte administratif)

Approuve le compte administratif dressé, pour l'exercice 2023



NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR VOTANT	POUR	CONTRE	ABST.
ALBERELLI	Bernard			1		
ARCAINA	Katia			1		
BRET	Daniel			1		
CHOLAT	Christine	Ne participe pas au vote				
GIRAUD	Marc			2		
GROSS	Françoise			1		
MICAND	Frédérique	ABS				
SCARCELLA	Marianne	Pouvoir Marc Giraud				
SIBILLE	J-Jacques			1		
TOTAL				7		

7- Approbation compte de gestion 2023 - budget CCAS, Eau et Assainissement, Communal

→ BUDGET CCAS

Le Conseil municipal réuni,

Après s'être fait présenter les comptes de gestion de la commune pour l'exercice 2023, dressés par la DGFIP:

39504 - CCAS ST MARTIN DE CLELLES

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)		3 491,50	3 491,50
Titres de recette émis (b)			
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)			
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)		3 491,50	3 491,50
Mandats émis (f)		1 411,00	1 411,00
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)		1 411,00	1 411,00
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit		1 411,00	1 411,00

→ BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal réuni,

Après s'être fait présenter les comptes de gestion de la commune pour l'exercice 2023, dressés par la DGFIP:

39501 - EAU ST MARTIN DE CLELLES

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	91 981,33	97 987,07	189 968,40
Titres de recette émis (b)	51 201,05	98 334,80	149 535,85
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	51 201,05	98 334,80	149 535,85
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	91 981,33	97 987,07	189 968,40
Mandats émis (f)	80 117,67	70 128,41	150 246,08
Annulations de mandats (g)	14 078,40		14 078,40
Dépenses nettes (h = f - g)	66 039,27	70 128,41	136 167,68
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		28 206,39	13 368,17
(h - d) Déficit	14 838,22		



→ BUDGET COMMUNE

Le Conseil municipal réuni,

Après s'être fait présenter les comptes de gestion de la commune pour l'exercice 2023, dressés par la DGFIP:

39500 - SAINT MARTIN DE CLELLES

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	286 677,09	397 912,69	684 589,78
Titres de recette émis (b)	22 016,40	222 507,55	244 523,95
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	22 016,40	222 507,55	244 523,95
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	286 677,09	397 912,69	684 589,78
Mandats émis (f)	85 959,59	245 862,15	331 821,74
Annulations de mandats (g)		266,00	266,00
Dépenses nettes (h = f - g)	85 959,59	245 596,15	331 555,74
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	63 943,19	23 088,60	87 031,79

NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR VOTANT	POUR	CONTRE	ABST.
ALBERELLI	Bernard			1		
ARCAINA	Katia			1		
BRET	Daniel			1		
CHOLAT	Christine			1		
GIRAUD	Marc			2		
GROSS	Françoise			1		
MICAND	Frédérique	ABS				
SCARCELLA	Marianne	Pouvoir Marc Giraud				
SIBILLE	J-Jacques			1		
TOTAL				8		

8- Vote du BP 2024 – budget CCAS, Eau et Assainissement, Communal

→ BUDGET CCAS

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé chapitre	BUDGET 2024
Cha = 011	Charges à caractère général	2 580,50
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		2 580,50

RECETTES

Chapitre	Libellé chapitre	BUDGET 2024
Cha = 002	Résultat d'exploitation reporté	1 580,50
Cha = 74	Dotations et participations	1 000,00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		2 580,50

→ BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé chapitre	BUDGET 2024
Cha = 002	Résultat d'exploitation reporté	
Cha = 011	Charges à caractère général	13 608,90
Cha = 012	Charges de personnel et frais assimilés	5 600,00
Cha = 014	Atténuations de produits	4 000,00
Cha = 022	Dépenses imprévues	
Cha = 023	Virement à la section d'investissement	
Cha = 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 209,77
Cha = 65	Autres charges de gestion courante	2 000,00
Cha = 66	Charges financières	8 695,07
Cha = 67	Charges exceptionnelles	
Cha = 68	Dotations aux amortissements et aux provisions	
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		50 113,74

RECETTES

Chapitre	Libellé chapitre	BUDGET 2024
Cha = 002	Résultat d'exploitation reporté	9 711,59
Cha = 042	Opérat d'ordre de transfert entre sections	9 517,15
Cha = 70	Ventes produits fabriqués, prestations	30 885,00
Cha = 74	Subventions d'exploitation	
Cha = 75	Autres produits de gestion courante	
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		50 113,74

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé chapitre	BUDGET 2024
Cha = 001	Solde d'exé section investissement reporté	
Cha = 040	Opérations d'ordre transfert entre sections	9 517,15
Cha = 041	Opérations patrimoniales	
Cha = 16	Emprunts et dettes assimilées	5 874,21
Cha = 20	Immobilisations incorporelles	
Cha = 21	Immobilisations corporelles	
Cha = 23	Immobilisations en cours	460 078,25
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		475 469,61

RECETTES

Chapitre	Libellé chapitre	BUDGET 2024
Cha = 001	Solde d'exé section investissement reporté	26 259,84
Cha = 021	Virement de la section d'exploitation	
Cha = 040	Op d'ordre de transfert entre sections	16 209,77
Cha = 041	Opérations patrimoniales	
Cha = 10	Dotations, fonds divers et réserves	
Cha = 13	Subventions d'investissement	30 000,00
Cha = 16	Emprunts et dettes assimilées	403 000,00
Cha = 21	Immobilisations corporelles	
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		475 469,61

→ BUDGET COMMUNE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2024
Cha = 011	Charges à caractère général	96 830,00
Cha = 012	Charges de personnel et frais assimilés	89 600,00
Cha = 014	Atténuations de produits	26 000,00
Cha = 022	Dépenses imprévues	
Cha = 023	Virement à la section d'investissement	60 000,00
Cha = 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 800,00
Cha = 65	autres charges de gestion courante	108 337,72
Cha = 66	Charges financières	
Cha = 67	Charges exceptionnelles	
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		382 567,72 €

RECETTES

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2024
Cha = 002	Résultat d'exploitation reporté	170 447,72
Cha = 013	Atténuations de charges	5 600,00
Cha = 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
Cha = 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	3 820,00
Cha = 73	Impôts et taxes	
Cha = 731	Impositions directes	74 000,00
Cha = 74	Dotations, subventions et participations	99 700,00
Cha = 75	autres charges de gestion courante	29 000,00
Cha = 77	Produits spécifiques	
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		382 567,72 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2024
Cha = 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	
Cha = 040	Opérations d'ordre de transfert entre section	
Cha = 041	opérations patrimoniales	
Cha = 10	Dotations, fonds divers et réserves	
Cha = 16	Emprunts et dettes assimilées	7 536,20
Cha = 20	Immobilisations incorporelles(sauf le 204)	16 000,00
Cha = 204	Subventions d'équipement versées	2 400,00
Cha = 21	Immobilisations corporelles	151 162,02
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		177 098,22 €

RECETTES

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2024
Cha = 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	96 761,22
Cha = 021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	60 000,00
Cha = 040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 800,00
Cha = 041	opérations patrimoniales	
Cha = 10	Dotations, fonds divers et réserves	2 937,00
Cha = 13	Subventions d'investissement	15 000,00
Cha = 16	Emprunts et dettes assimilées	600,00
Cha = 45	Opérations pour compte de tiers	
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		177 098,22 €



NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR VOTANT	POUR	CONTRE	ABST.
ALBERELLI	Bernard			1		
ARCAINA	Katia			1		
BRET	Daniel			1		
CHOLAT	Christine			1		
GIRAUD	Marc			2		
GROSS	Françoise			1		
MICAND	Frédérique	ABS				
SCARCELLA	Marianne	Pouvoir Marc Giraud				
SIBILLE	J-Jacques			1		
TOTAL				8		

9- Comptes-rendus divers : Conseil communautaire, commissions....

Conseil communautaire : les procès-verbaux des Conseils communautaires sont consultables à l'adresse suivante : <https://www.cc-trieves.fr/conseil-communautaire>

Prochains Conseils Municipaux le mardi 28 mars et le mardi 30 avril 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil municipal commencé à 17 h 30 se termine à 21h15.

SIGNATURES			
NOM	PRENOM	FONCTION	SIGNATURE
CHOLAT	Christine	Maire	
GROSS	Françoise	Secrétaire de séance	